

Financé par



Financé par Gouvernement - France Relance

## **Programme de la Formation :**

# **BIOSECURITE EN ELEVAGE BOVIN**



**Formation obligatoire pour les élevages demandant des aides PCAE**

Organisme de formation :



### **Contenu de la formation**

- Maîtriser les bases de la biosécurité : sectorisation de l'élevage et zonage de l'exploitation (publique, professionnelle, d'élevage) ; flux entrants et sortants, règles de circulation et signalétique)
- Connaître la mise en œuvre de règles de biosécurité en élevages bovins : mesure de lutte contre l'introduction d'agents pathogènes sur l'exploitation, contre l'installation et la circulation d'agents pathogènes au sein de l'exploitation, contre la diffusion des agents pathogènes en dehors de l'élevage, les risques zoonotiques, et les mesures particulières de biosécurité pour les fermes ouvertes au public (vente directe, accueil à la ferme, ...).

**Durée = 3 H 00**

Mettre en pratique les mesures de biosécurité appliquées à son exploitation :

- Structuration et de la formalisation d'un plan de biosécurité

**Durée = 1 H 30**

- Travaux sur des cas types et cas personnels et construction d'une ébauche du plan de biosécurité : les mesures prioritaires à intégrer, les difficultés, solutions, ...

**Durée = 2 H 30**

### **Les objectifs**

Maîtriser les bases de la biosécurité (sectorisation de l'élevage, zonage de l'exploitation, gestion des flux et de la circulation)



Connaître la mise en œuvre des règles de biosécurité en élevage bovin (mesure de lutte contre l'introduction, la circulation, et la diffusion d'agents pathogènes, risques zoonitiques, cas des fermes ouvertes)

Mettre en pratique les mesures de biosécurité appliquées à son exploitation (conception d'un plan de biosécurité pour son exploitation)

Date : vendredi 22 mars 2024

Horaires : 9H30- 17H30

Lieu :Chambre d'Agriculture des Deux Sèvres, 65 Bd de Nantes 79300 BRESSUIRE

Intervenantes : Manon DELALANDE – GDS 79

Le responsable de stage : Alice JARDIN

Le GDS :



Adresse du GDS : GDS 79 - Les Ruralies - CS 80004 - 79231 PRAHECQ CEDEX

Contacts pour s'inscrire ou s'informer :

Manon DELALANDE – 05.86.03.13.07 ou manon.delalande.gds79@reseaugds.com

Estimation du nombre de participants : 12

Maxi : 12

Prérequis : Aucun

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant la formation

Les tarifs : Prise en charge pour les éleveurs contributeurs VIVEA à jour de leurs cotisation MSA. Les repas sont offerts par le GDS 79

Conditions Générales de formation et le règlement intérieur : Consultables sur demande

Méthodes pédagogiques : Diaporama et documents

Participation active des stagiaires

Adaptées aux types d'élevage des participants, avec exemples pratiques et concrets. Partage d'expériences (cas rencontrés, application...)

Modalités d'évaluation des capacités acquises : Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation comparé au questionnaire des connaissances avant formation

Evaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction en fin de stage

Accessibilité aux personnes handicapées : Nous pouvons adapter la formation aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier les possibilités de votre accueil dans les meilleures conditions.

Le taux de satisfaction des stagiaires sur les formations précédentes : Sans objet

Sanction de la formation : Une attestation de fin de formation vous sera envoyée à l'issue de la formation

